

piece of ceremony be repugnant to the consciences of any one, they must retired when the procession approaches.”

F.-J. A.

Ordre de Pie IX. (VI, VIII, 737.)—Dans une lettre apostolique, donnée à Gaëte sous l'anneau du Pêcheur, le 17 juin 1847, Pie IX institua un ordre de chevalerie qui est aujourd'hui connu sous le nom d'Ordre de Pie IX.

Cet ordre se divise en deux classes : les commandeurs et les chevaliers.

La décoration de Pie IX est une croix d'or à huit pointes, dont les intervalles sont remplis de flammes rayonnantes. Sur un cartouche en émail blanc, qui se trouve au milieu, on lit *Pius IX* et ce cartouche est entouré d'un ruban en émail bleu, sur lequel se lit, en lettres d'or, la légende : *Virtute et merito*. Derrière se trouve la date : *Anno 1847*.

Le ruban qui attache la décoration est en moire bleu sombre avec un bord rouge.

Les Canadiens suivants ont reçu la décoration de l'Ordre de Pie IX :

COMMANDEURS

Hon. Thomas-Jacques-Jean Loranger, Montréal.

Alfred Larocque, Montréal, 1867.

Olivier Berthelet, Montréal, 1869.

P.-J.-O. Chauveau, Montréal, 1873.

CHEVALIERS

B.-A. Testard de Montigny, Montréal, 1884.

Lucien Forget, Montréal, (1898).

Hugh Murray, Québec.

Euclide H. Richer, Saint-Hyacinthe (1896).

Joseph Taillefer, Whitewood, N. O., 1873.